

Etablir un plan interne d'urgence incendie (Recyclage Conseiller en Prévention) // #3042

 4 h  95,00 €

Public

Recyclage destiné aux conseillers en prévention

Prérequis

Disposer d'un certificat de conseiller en prévention

Objectifs

Le Code du Bien-Être au Travail, Livre II - Titre 4 relatif à la formation et au recyclage des conseillers en prévention recommande un recyclage annuel de 3 jours afin de rester informés des modifications dans la réglementation et des progrès scientifiques dans le domaine.

Ce recyclage doit permettre aux auditeurs de réfléchir aux actions à mener entre la découverte d'un incendie et le début des opérations d'extinction par les pompiers. Il ne concernera donc que le volet « incendie ».

On devra répondre à deux questions essentielles :

- Que fait-on ?
- Qui fait quoi ?

« Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 3042 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation. \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/0f377075-2b99-4353-8b83-3aef3ee240f2\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/0f377075-2b99-4353-8b83-3aef3ee240f2) Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incid <https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/0f377075-2b99-4353-8b83-3aef3ee240f2> (<https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/0f377075-2b99-4353-8b83-3aef3ee240f2>) en ce qui concerne la validité du numéro d'agrément. »

Le Plan Interne d'Urgence en cas d'incendie est obligatoire en vertu de l'Art. III.3-23. Du Code du Bien-Être au Travail, il s'inscrit dans le cadre plus large du Plan Interne d'Urgence général qui prend en compte d'autres urgences : attentat, agression, pandémie...

La partie pratique du plan interne d'urgence sera présentée sous forme de fiches réflexes destinée à chaque acteur : EPI, secouristes, guide-file, serre-file, accueil et renseignements aux pompiers ...

On insistera sur la simplicité et la clarté des actions à mener : plus les consignes sont simples, plus on limite le risque d'actions erronées.

On insistera aussi sur l'importance de réaliser des exercices pour vérifier le bon fonctionnement du plan interne d'urgence et améliorer celui-ci.

Informations pratiques

> **Droit d'inscription**
95,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

> **Horaires**

📍 **Verviers**

- > Le 26 novembre 2026
De 8h30 à 12h30

📍 **Liège**

- > Le 24 septembre 2026
De 8h30 à 12h30

> **Certificat - Attestation**
Attestation de recyclage

> **Aides sectorielles à la formation**